

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 9 JANVIER 1852.

PREMIERE PAGE :—Correspondance (Lyonnaise).

FEUILLETON :—La Condamnation du Général Custines.—Suite.

L'apparition de l'année 1852, en éveillant des souhaits et des espérances, ne pronostique rien qui nous semble de nature à convarier les uns ou à décevoir les autres; sans doute, elle ajoutera ses anneaux à la chaîne des entreprises industrielles qui se rattachent à sa devancière 1851; elle marquera de son chiffre l'union de la politique libérale et de l'esprit public dans la poursuite commune des mesures d'un intérêt commun. Que ce désir pour 1852 devienne réalité, dès lors il nous sera donné de voir, non le terme du bien-être général et individuel, mais l'achèvement progressif et sûr de l'un et de l'autre vers leur accomplissement. La brillante idéologie de quelques-uns de nos confrères a déjà relégué bien loin de notre scène et l'existence assez tangible du mieux obtenu et les augures de l'amélioration possible; elle sait porter l'avenir et lui découvrir des proportions au niveau des plans gigantesques qui lui doivent le jour. Nous souhaitons bien à celle-là tout le bonheur de ses illusions et, si cela lui plaît, de parvenir seule à ce mystérieux jardin des Hespérides où il n'est pas encore prouvable que nous arrivions jamais avec elle. Peut-être dira-t-elle ici que nous nous contentons de peu; mais qu'il donc à nous donner de plus sa démocratie tant incomprise qui réussit à détacher d'elle tout le monde à force de ne s'attaquer elle-même à rien! Qui sait si quelque jour elle ne finira pas aussi par se contenter de notre peu?

La France et le congrès de 2 décembre.

Nous donnons ailleurs un précis du rapport télégraphique sur les dernières dates de France.

Les esprits calmes et les partis politiques en dehors de la France spéculent diversement sur l'événement du 2 décembre; les uns n'y voient qu'un acte d'odieuse usurpation; les autres, et nous nous rangeons volontiers de leur avis, y reconnaissent un fait providentiel qui, en accomplissant les desseins ambitieux peut-être d'un homme, protège la France et l'Europe contre les barbaries du socialisme que semblait hâter fatalement les luttes déplorables et profondes qui venaient de transformer l'assemblée nationale de France en un vaste club au sein duquel bouillonnaient toutes les passions tumultueuses et révolutionnaires. Mais nous laisserons les faits prononcer eux-mêmes sur la signification réelle de l'acte de Louis-Napoléon; les extraits que nous donnons aujourd'hui de nos journaux de France faciliteront d'ailleurs pour tous une appréciation convenable.

Voici comment s'exprime le Morning-Post de Londres du 8 décembre sur la portée socialiste des soulèvements en France:—

"Il est de toute notoriété qu'en Allemagne et en Italie, peut-être aussi chez nous, quoique dans une mesure très restreinte, des hommes désespérés et dangereux n'attendaient pour s'insurger par un grand effort commun contre toute espèce de gouvernement, que cette course au mal de cocagne de la souveraineté qui semblait être le sort inévitable de la France en 1852. Si la forte main de Louis Napoléon n'avait pas aussi soudainement et aussi énergiquement arrêté la marche des événements, nous ne voyions d'autre perspective que la guerre civile, l'extrême faiblesse d'un gouvernement divisé, harassé, paralysé, enfin. La Constitution existante était démontre impraticable et absurde. Elle opposait des illégalités et des impossibilités quand il s'agissait de réaliser la volonté du peuple qui s'était fait entendre, ou de gouverner par l'autorité du Pouvoir exécutif. Il n'y avait pas d'autre homme, il n'y avait pas de

parti, pas de principe en France qui eût la puissance de fonder ou qui pût avoir l'espérance de maintenir un gouvernement. Nous ne doutons pas que la grande majorité du peuple français ne comprenne ces vérités et n'agisse en conséquence. S'il en est ainsi, la France va posséder une forme de gouvernement beaucoup plus forte, beaucoup mieux adaptée à la situation actuelle du pays, et par conséquent offrant une stabilité beaucoup meilleure que celles qui lui ont été départies depuis de longues années. C'est un fait de la plus haute importance pour nous et pour toute l'Europe. Dire que l'on peut craindre un despotisme militaire de la part du gouvernement dont Louis-Napoléon est le chef, ce serait tirer une fausse déduction des événements auxquels ce gouvernement est redevable de son succès actuel. Des gens intéressés peuvent employer une pareille supposition pour en faire un sujet d'alarme; mais dans l'esprit de tout observateur impartial, elle tombera devant tout ce qui se passe présentement en Europe et devant toutes les indications que renferme le passé de Louis-Napoléon comme président de la République."

Écoutez maintenant ce que dit sur le même sujet un polémiste éminent de Paris, M. Louis Veuillot, dans l'Univers:

"Nous recevons de nos amis des conseils et des instances contraires. Les uns nous demandent une appréciation des événements qui viennent de s'accomplir; quelques autres, en plus petit nombre, pensent que nous aurions dû laisser entièrement la parole aux faits, et ne pas nous rancer si vite du côté du pouvoir. Nous répondrons d'abord à ces derniers.

"Au milieu des révolutions, le pouvoir représente l'ordre. C'est ce que la France entière a reconnu spontanément en février 1848, par un instinct plus fort que toutes les alarmes et plus sage que tous les ressentiments, et ce mouvement unanime a sauvé la société.

"Mais j'ai vu le pouvoir n'être représenté l'ordre que durant les jours où nous sommes. Tout était préparé depuis longtemps pour une explosion terrible. D'une part, les mauvaises passions portées à un degré d'arrogance inouï; de l'autre une défaillance universelle. Qui peut avoir oublié le sentiment d'angoisse avec lequel, il n'y a pas huit jours, tous ceux qui ont quelque chose à gagner et à défendre, voyaient approcher le terme fatal de 1852? Ces partis dont la division accroissait nos périls, étaient d'accord pour offrir tous le même remède; ils ne se divisaient que sur la main qui était chargée de l'appliquer.

"La main qui s'est levée n'a été la plus hardie que parce qu'elle était la plus forte; et parce qu'elle était la plus forte, elle a été aussi la plus modérée.

"Au fond, cette main vigoureuse a fait les affaires du parti de l'ordre; elle les a faites beaucoup plus vite, beaucoup mieux et avec infiniment plus de succès et de garanties pour tout ce qui est juste et respectable, que le parti de l'ordre n'eût pu les faire lui-même.

"Il y a des mécontents, c'est tout simple; mais les mécontentements sont de peu de durée, car tous les intérêts sociaux étaient en péril, et maintenant ils sont protégés. Le socialisme seul est vaincu. Voilà ce que l'on reconnaît bien tôt.

"N'étant point engagés dans les partis, n'ayant partagé aucune de leurs illusions, nous ne pouvions ni être blessés de leur déconvenue, ni épouser leurs rancunes. Nous avons vu clair tout de suite, et nous avons hautement donné à nos amis les conseils que nous dictait notre conscience et notre raison.

"Nous nous sommes empressés de parler dès qu'il y a eu combat. Si le succès des mesures prises par le Président n'avait pas rencontré un moment d'opposition violente et armée, nous aurions pu nous taire longtemps.

"Nous ne comprenons, dans ce temps-ci, ni la fierté ni même la prudence, qui attendent, pour prendre un parti, d'avoir à saluer un maître.

"Maintenant que la cause est décidée, et que toute la France accepte ce qui vient d'être fait, nous rentrons dans le rôle que la situation nous impose. Nous sommes loin de blâmer le Gouvernement du silence qu'il exige. Il ne surgirait en ce moment de la polémique des journaux aucune lumière dont il pût tirer son parti; ce qu'il a besoin de savoir, il le saura bien mieux par les hommes qu'il appelle dans ses conseils, au nombre desquels nous voyons avec un très grand plaisir le plus éminent défenseur de la cause catholique et quelques autres de nos amis. Mais notre mission, à nous, est toute spéciale. Nous ne sommes ni vainqueurs, ni vaincus, ni mécontents. Nous n'avons rien à dire, lorsque rien de ce que nous aimons par dessus tout n'est attaqué ni menacé. Nous regardons passer les événements. Jamais ils n'offrent à l'intelligence chrétienne de plus grandes et plus consolantes leçons."

Hopital St. Patrice.

Depuis longtemps le besoin d'un hospice à l'usage de la portion catholique irlandaise de nos concitoyens, et en particulier pour les immigrants malades de cette origine, se fait sentir parmi nous. Certain hôpital de cette ville dont la direction est exclusivement protestante, n'est pas un asile où le patient catholique puisse espérer que l'on respectera sa croyance jusqu'à ne pas l'insulter en paroles ou même par des procédés offensants envers les prêtres de notre communion qui y portent les secours spiri-

tuels. Tout inconcevable que ce fait puisse être, il n'en est pas moins réel. Il n'appartient qu'au *Montréal Witness* d'imputer cette même conduite aux pasteurs catholiques, sans offrir l'ombre d'un témoignage à l'appui de son assertion. On sait qu'il existe de par le monde des calomnieux familiers à ce point avec tous les raffinements du métier, qu'ils ne rougissent pas de mettre sur le compte d'autrui leurs actes ou ceux de leurs amis. C'est là sans contredit le plus sûr moyen, si l'on met de côté ce qu'il a d'odieux, de protéger sa propre licence en paraissant triompher de ses adversaires.

Le fait parle ici de lui-même. Si nos concitoyens catholiques irlandais n'avaient pas eu lieu de se plaindre de ce que leur qualité de catholiques amène à leur désavantage dans l'hospice que nous venons de désigner, plusieurs d'entre eux ne se seraient pas cotés, comme ils viennent de le faire, pour fonder l'Hôpital St. Patrice. La détermination qu'ils ont prise à ce sujet fait honneur à leurs sentiments et à leur dignité d'hommes. Grâce au zèle et à l'esprit public que nous leur voyons toujours déployer dans les grandes occasions, les sommes souscrites pour cet hôpital forment déjà un montant considérable. A une réunion tenue par les fondateurs, l'un des derniers jours de décembre, les résolutions ci-après furent adoptées:

1. Que l'Hôpital St. Patrice est placé sous le patronage de Sa Grandeur l'Évêque de Montréal, et que la direction en sera soumise au contrôle immédiat des prêtres irlandais de l'Église St. Patrice.

2. Que la société de l'Hôpital St. Patrice élira chaque année sept d'entre ses membres qui, avec l'un des Prêtres de l'Église St. Patrice, formeront le comité de régie.

Proposé en outre par M. Sadlier, secondé par M. Larkin:

Que le trésorier de la Société sera ex officio membre du comité de régie.—Adopté à l'unanimité.

Sur motion de M. Clerk, secondé par M. Sadlier, la Société procéda à l'élection, par ballotage, du comité de régie. et les messieurs élus pour l'année qui commence ont été les suivants:—

- MM. FRANÇOIS CLARKE (M. P. MALDOON)
PATRICK BRENNAN (J. CURRAN)
JOHN McDONALD (A. LAROCQUE)
GEORGE CLARK (J. COLLINS)
Trésorier.

La commission médicale fut ensuite nommée; elle se compose des messieurs suivants: Le Dr. McDonnell, Chirurgien et professeur de clinique chirurgicale; le Dr. D. H. David, médecin et professeur de clinique médicale.

Dr. H. HOWARD, M. R. C. S. L., Anesthésiste et oculiste, et professeur de ces deux branches. S. B. SCHMIDT, M. D. THOMAS McGRATH, M. D.

"Nous souhaitons cordialement la bonne année aux lecteurs du Witness et nous les remercions de leur encouragement continu par le passé. Ce nous est un grand plaisir d'ajouter que nous comptons cette année sous des auspices plus encourageants qu'à aucune de celles qui l'ont précédée—aussi bien qu'avant un sentiment plus profond du pouvoir de la vérité pour combattre et vaincre l'erreur. Nous avons à peine besoin de conseiller aux hommes intelligents de souscrire et de presser leurs amis de souscrire à tels journaux qui donneront vraisemblablement une peinture fidèle du progrès des événements en 1852—nous ne disons pas au *Montréal Witness*, bien que nous devions faire de notre mieux pour tenir nos lecteurs bien renseignés—mais un bon journal devrait être considéré comme article nécessaire de la vie dans chaque famille à raison des temps que nous traversons." (*Montréal Witness* du 5 Janvier 1852).

Telle est une adresse du *Witness* à ses abonnés, au début de 1852. Le laconisme habituel de l'éditeur ne pouvait guère plus dans l'intérêt de sa feuille; mais la fidélité de ses peintures, comme titre à l'encouragement des hommes intelligents, est à nos yeux une singularité des plus amusantes, et nous sommes sûr qu'elle en étonnera bien d'autres.

Nous ne savons pas cette plume capable d'une aussi énorme fiction nonobstant la louable coutume de donner et de recevoir des étrennes. S'ils y a des esprits peu débauchés qui recherchent le *Montréal Witness*, en contemplation du vrai, nous sommes en état d'affirmer que bien des lecteurs savent maintes fois à quoi s'en tenir sur ce point.

L'éditeur en chef du *Montréal Witness* est à peu près un rheteur; poète, pas tout-à-fait, mais assez encore pour composer Kossuth à Pierre l'Érmitte, pour composer même très souvent quelque dithyrambe en prose à refrain connu sur la matière des élections, ou des éloges mystiques, mais toutes semblables par le fond, à propos de prêtres catholiques. D'histoire nous ne parlerons pas, car on sait à quel point ce maître compilateur est malheureux en histoire, combien surtout sa faconde éditoriale en produit de belles! Aimez-vous à l'apprendre par vous-mêmes, lecteurs? Interrogez-le sur un événement, sur un fait local qu'il aura publié sous sa responsabilité propre: il vous dira que le fait est généralement connu en vous renvoyant pour les détails aux calendes grecques. Par cet expédient tout simple, il aura bien raison de vous, mais vous n'aurez pas aisément raison de lui. C'est un merveilleux talent que celui-là! Le *Witness* de lundi en donne un exemple illustre.

Interpellé, nous ne savons combien de fois, de notre part, de prouver une assertion qu'il ne cesse de reproduire, savoir, que le clergé catholique s'immisce dans les affaires d'élections, il avait enfin cité le *Moniteur* qui formulait le même avis. Voyant par nos remarques à quel point était ridicule cette preuve d'une accusation par une autre de même aloi, il se recueilla, puis enfin il s'imagina avoir trouvé le moyen de sortir de son impasse:

"Nous assurons la *Minerve* et les *Mélanges*, dit-il, qu'ils perdent leur temps en essayant de nier un fait généralement connu que celui de l'influence très générale et, en quelques cas, directe, que les prêtres exercent sur les élections."

Quoi! sur un fait aussi général, pas une date, pas un témoignage que le *Witness* veuille citer pour en finir une bonne fois avec ceux qu'il accuse, le digne homme! Plus loin, cependant, il cherche à dorer le subtil fuge:

"Citer, dit-il, des exemples particuliers à cet égard occuperait trop d'espace, et ce serait, au surplus, sans nécessité, vu que chacun est déjà en possession du fait."

Au fond, le *Witness* aime d'une prédilection sincère, les coutumes obscènes de colporteurs par lesquels il veut instruire les mères de familles sur la "moralité du clergé catholique"; ces récits-là n'occupent jamais trop de place dans les colonnes de son journal; elles en ont toujours assez pour les contenir. Mais, du moment qu'on le réunit à prouver quelque chose, oh! cela devient embarrassant; les lecteurs (*du Witness*) n'en ont que faire, et puis... la feuille n'a pas suffisamment d'espace!

Est-il un seul protestant de sens, pour peu qu'il tienne à ce qu'on appelle droiture, qui ne s'attriste, pour l'éditeur en chef du *Witness*, de cette constante mauvaise foi de sa polémique? Il est vrai que cet écrivain nous prévient lui-même que l'on perd son temps à vouloir l'obliger à rendre justice, et qu'ainsi le droit lui est acquis de réitérer quand il lui plaît ses attaques et de la même manière et toujours sur le même fondement. C'est une méthode de bien renseigner ses lecteurs selon la parole qu'il leur en donne pour s'assurer leur confiance au début de la nouvelle année. Mais s'il ne trouve de meilleurs inspirations dans la pitié dont il se targue, il faudra plaindre ses abonnés d'avoir à se repaître de renseignements qu'il leur fournit en guise de ceux qu'il leur propose. De notre côté nous n'y tenons guère, si ce n'est pour déplorer qu'une presse dite religieuse s'écarte à ce point de sa voie au préjudice de la population mixte de cette colonie où l'opposition des races est déjà un inconvénient assez grave sans qu'il faille y ajouter tout ce que le fanatisme de secte a de dangereux, tout ce que les haines qu'il enfante ont d'ignoble. Il y a nécessité du moins de protester contre l'imposture, lors même qu'un déloyal adversaire persiste à mettre ses passions au-dessus de la vérité qu'il doit à ses lecteurs.

"M. Cauchon a lui-même déclaré qu'il ne veut pas diviser ses compatriotes, et nous l'en croyons." (*Toronto Mirror*, du 2 Janvier.)

La cessation complète des hostilités entre le *Canadien* et le *Journal de Québec*, relativement à la nouvelle administration, justifie complètement cette opinion du *Mirror*, qui était aussi la nôtre. Ce sentiment, d'ailleurs, a seul déterminé notre neutralité au sujet de la querelle des deux journaux, et notre rôle eût continué d'être silencieux jusqu'au moment d'une opposition décidée au ministère de la part de M. Cauchon, qui, en un tel cas, lui eût dénié, contrairement à notre avis déjà exprimé, les chances équitables d'un essai. Tant que la discussion de nos deux confrères de Québec se fit contenue dans ses limites naturelles, nous n'avions pas à espérer que notre intervention dût lui faire produire un résultat utile, et nous voyons enfin avec plaisir le dénouement qui vient de la terminer sans autres concours. Mais nous n'hésitions pas, nous n'hésiterions pas encore à soutenir la position prise en dernier lieu par la *Minerve* dans la circonstance que nous venons de rappeler.

Telle a été notre manière de voir et tel a été notre motif. Les rédacteurs et les correspondants de journaux que notre silence paraît avoir trigués, comprennent par là qu'en ayant le droit de nous immiscer, nous avions aussi quelque raison de nous abstenir.

M. Dunbar Ross, qui fut, on le sait, un membre véritablement honorable et libéral du dernier parlement canadien, vient de révéler au public, par les journaux de Québec, les lites sanglantes, les jurjures électoraux et les faits hideux d'intempérance qui ont mis son compéteur triomphant, M. Clapham, en état d'empêcher sa réélection au comté de Mégantic. C'est, dit-il, son influence abrutissante des liqueurs envivantes fournies par des individus de Québec, et copieusement administrées, que "des voteurs furent entraînés au poll et poussés à affirmer sous serment un mensonge" (il s'agissait de leur droit de vote). "Plusieurs d'entre eux, continue-t-il, effrayés d'abord par la demande de cet acte redoutable, furent ramenés et, sous l'inspiration d'une dose additionnelle, consentirent à commettre de dégoûtantes jurjures. Le démon de l'ivrognerie ne manqua pas d'amener à sa suite les maux qui l'accompagnent ordinairement: la honte, la tristesse, le tumulte et le sang."

Le fruit de cette tactique dégradante paraît avoir été l'élection de M. Clapham par une majorité de 27 voix. M. Ross expose ainsi de quelle manière les électeurs honnêtes du township de Lambton ont vaincu la corruption qui a tenté de les surprendre par l'appât des boissons alcooliques:

"Le township de Lambton, dans lequel cent quarante trois votes d'électeurs sobres furent enregistés—très contre une seule voix en faveur du candidat opposé, ont déjà donné un brillant exemple, que cela soit dit à leur louange, de ce qu'un peuple ferme et uni peut accomplir. Le tonneau de rhum qui avait été apporté de 80 milles par les apôtres de l'intempérance, qui s'étaient attachés à leurs orgies de Louis, pour souiller une sage communauté, fut indignement rejeté, et ses eaux empoisonnées versées sur le grand chemin,—libération honorable à la cause de la tempérance; salubre leçon donnée aux instruments de la corruption!"

Ce n'est pas seulement à Mégantic que la corruption électorale a levé la tête et appelé cette brutale passion de l'ivrognerie à son secours. Nous avons sous les yeux une attestation écrite des menées dont cet agent démoralisateur a assuré le succès en faveur du nouveau représentant de Leinster. Quel peuple sera donc le peuple canadien pour peu que cette avilissante passion soit de la sorte exploitée à son préjudice? Et quels hommes deviendront ceux qui se font les émissaires de cette corruption à la face du soleil?

Nous tenons d'une source respectable que l'emploi d'assistant-commissaire des Terres de la Couronne doit en toute probabilité

ant que ce n'était qu'un corps détaché, il se battit; mais voyant qu'il avait affaire à une armée entière, et que, s'il marchait plus avant, il était enveloppé, il ordonna la retraite et entra dans Mayence. De manière que peu s'en est fallu que Brelou et les 7,000 hommes qui étaient sous ses ordres, et moi, ne tombassent entre les mains des ennemis.

Le témoin ajouta que, rétrogradant pour se rendre dans Mayence, ils virent les magasins de Spire et de Worms, où étaient renfermés les farines, qui brûlaient devant eux. Les flammes se voyaient de très loin, et indiquaient aux ennemis que Custines, qui les avait incendiés, ne viendrait point opérer une jonction avec nous.

Qui, répliqua Custines sur ce fait; j'ai fait incendier, dès huit heures du matin, les magasins d'Oppenheim, de Worms et de Spire, parce que je venais d'apprendre que les ennemis étaient les maîtres des revers des Vosges, et qu'ils ne pouvaient tarder à s'emparer des dits magasins, si je les leur avais conservés; à quoi je n'étais nullement disposé.

Le témoin entra ensuite dans les détails relatifs à ce qui avait précédé et suivi le siège de Mayence. En rentrant dans cette place, les Français emmenèrent avec eux une soixantaine de vaches qu'ils prirent dans les villages, et les salèrent. Quelques jours après, grâce au courage du brave général Meunier, on sortit et l'on en releva quatre cents qui furent également salés comme les autres, et qui ont bien servi à la garnison pendant le siège. Dès les premiers jours on fit entendre

aux soldats qu'il fallait manger du cheval; ils s'y décidèrent. Les ennemis ayant pris Vesseneau, le général Meunier, qui sentait de quelle importance il était pour nous de conserver ce poste, pour empêcher les Prussiens de brûler nos moulins, se décida de s'en rendre maître le sabre à la main, ce qui fut effectué.

L'ennemi reprit Vesseneau. Nos ouvrages devinrent les siens; et il s'y fortifia, y établit une batterie de 20 pièces de canons, dont beaucoup de 27, avec lesquelles il foudroya nos moulins et nous réduisit à la plus grande extrémité. On fut obligé de se servir de moulins à bras; mais il fallait forcer les ouvriers qui travaillaient à y aller, parce que les obus en tuaient tous les jours plusieurs. La mort ayant enlevé le brave Meunier, à la suite d'une blessure qu'il avait reçue dans une sortie, cela fut un des plus grands malheurs qui aient affligé la garnison pendant le siège. Les batteries flottantes furent établies; nonobstant le feu qu'elles vomissaient sur nous, nos braves soldats se jetèrent à l'eau, en prirent une et firent quatre-vingts prisonniers, etc.

Quant le dépositant eut achevé, l'accusateur public l'interrogea ainsi: A quelle époque les sept mille hommes, dont vous étiez du nombre, sont-ils sortis de Mayence?

Le 30 mars, répondit le témoin.

A quelle heure a-t-on reçu dans Mayence l'ordre de se mettre en marche?

A neuf heures du matin.

Et vous, ajouta l'accusateur public, en s'adressant à l'accusé, quel jour avez-vous or-

donné à cette division de sortir de Mayence et de venir vous rejoindre?

Le 29 mars. J'avais trois aides-de-camp qui partaient pour Mayence; je donnai à l'un l'ordre dont il est question. Ils sont restés dans la ville, car aucun d'eux n'est revenu.

Le témoin déclara n'avoir vu que l'aide-de-camp Brou, qui apporta l'ordre à neuf heures, et à midi l'on était en marche.

En ce qui concerne le licenciement de la gendarmerie, le dépositant observa que c'était à tort que l'on en avait fait l'un des chefs d'accusation contre Custines, attendu qu'il ne l'avait fait que d'après la réquisition des représentants du peuple, dont lui, témoin, était du nombre, parce que la gendarmerie de Landau était absolument en pleine insurrection. Elle voulait exiger une paye plus forte que celle fixée par la loi; mais comme, depuis ce temps, ajouta le dépositant, nous avons été enfermés dans Mayence, j'ignore de quelle manière l'accusé a opéré ce licenciement.

Comment avez-vous fait ce licenciement, dit l'accusateur public à l'accusé?

J'ai fait assembler à Landau la garnison sur la place d'armes, et là, après avoir fait avancer les gendarmes, division par division, je leur signifiai la réquisition des représentants du peuple que j'avais reçue, et leur ordonnai en conséquence de déposer leurs armes, leurs manteaux et leurs chevaux, en leur accordant les indemnités de droit pour chacun des dits objets qui pouvaient leur appartenir, et en outre des certificats. Pendant que cette opération s'exécutait, je leur proposai de

laisser chacun une certaine somme à la masse, et de se contenter, s'ils voulaient rester au service, de vingt sous de paye par jour, ayant ajouté que ceux qui seraient de cet avis n'avaient qu'à passer du côté de la place: un grand nombre y passa, et la tranquillité régna.

Avez-vous envoyé à la convention nationale, les détails de ce licenciement, reprit l'accusateur public?

Je l'ai envoyé dans le temps au ministre de la guerre.

Avez-vous pris des mesures pour empêcher que les mauvais sujets licenciés ne pussent être employés au service de la république?

Les représentants du peuple ne m'avaient donné aucun ordre à cet égard.

Au reste, continua le témoin, j'oubliais de dire que, lors de mon arrivée à Mayence, je trouvai la société populaire pour ainsi dire désorganisée. Custines s'était permis de faire arrêter arbitrairement le docteur Hofman, l'un des plus chauds et meilleurs patriotes qu'il y eût dans la ville, et l'avait fait mettre en prison.

Custines, interrogé sur ce fait, répondit qu'il ignorait si cet homme était ou n'était pas patriote; qu'il savait bien qu'il avait toujours le patriotisme à la bouche, mais qu'il ignorait s'il l'avait dans le cœur, d'autant plus, ajouta-t-il, que ce sont ceux-là souvent qui sont les plus grands ennemis de la liberté. N'eût-on point vu en effet Dumouriez présider les jacobins en bonnet rouge?

Le témoin entra ensuite dans les détails du siège de Mayence, de l'état où s'étaient trouvés la brave garnison et les habitants, qui, pendant quatre mois avaient été renfermés hermétiquement dans ses murs. Depuis la destruction des moulins, on vivait au jour le jour, attendu que l'on n'avait que des moulins à bras, et que les ouvriers, faute d'une nourriture saine, ne pouvaient pas soutenir un travail aussi pénible. On força les citoyens qui avaient des comestibles de les partager avec les autres citoyens, qui leur en payaient la valeur. La viande de cheval crève, dans les derniers temps, se vendait 43 sous la livre; des officiers ont payé des chats six francs. Des soldats mangeaient du chien; d'autres retiraient du Rhin des chevaux morts et les mangeaient. On fut obligé de leur défendre de manger une nourriture aussi nuisible à la santé, et de placer des sentinelles sur les bords du Rhin. La citadelle une souris se payait sept sous.

L'héroïsme et le courage de la garnison de Mayence ne m'étonnent point, répondit Custines; je m'en attendais pas moins de la part des soldats républicains. Si l'armée de la Moselle s'était mise en campagne, conformément aux ordres que lui en avait donnés le conseil exécutif, il n'y a pas de doute que l'on aurait pu empêcher que Mayence fût bloquée.

Quant à l'artillerie jetée dans Mayence, le témoin déclara que les pièces de seize ne pouvaient servir, attendu qu'il n'y avait point de boulets de calibre; à l'égard des mortiers, l'on n'avait point de bombes françaises. On fut obligé, au moyen de vieille fonte que l'on trouva, d'en fondre, et de faire également de la mitraille avec le vieux fer. (A continuer.)